



Commission scolaire  
**des Patriotes**

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT

ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE

**Année 2016-2017**

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École de la Mosaïque
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à développer chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année scolaire 2016-2017, augmenter de 1% les résultats des élèves de 6 <sup>e</sup> année (fin du 3 <sup>e</sup> cycle) aux épreuves ministérielles en mathématique (Compétence - Résoudre) pour le critère "EXPLICITATION"
--

<b>INDICATEUR :</b> Résultats aux épreuves ministérielles de juin 2017	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2017, 69,16 → 70,16	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI ou logiciel Lumix	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Utilisation du référentiel en situation de problème complexe commun au secteur	Direction Enseignantes de la 2 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en mathématique
2. Enseignement explicite des stratégies de résolution d'une situation de problème complexe	Direction Enseignant(e)s de la 2 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en mathématique
3. Analyse des traces laissées lors de différentes résolutions de situations de problèmes complexes	Direction Enseignant(e)s du 3 <sup>e</sup> cycle	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en mathématique
4. Modelage, modélisation, pratique guidée en lien avec des réponses significatives ou des dessins parlants pour représenter sa démarche	Direction Enseignant(e)s de l'école	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en mathématique

<p>5. Organisation des groupements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur le sens du nombre avec les élèves en classe</li> <li>• Formation pour accompagner les enseignantes</li> </ul>	<p>Direction Enseignantes de 1<sup>re</sup> année et orthopédagogue de la classe langage du 1<sup>er</sup> cycle</p>	<p>Année scolaire 2016-2017</p>	<p>Marie-Hélène Fréchette, conseillère pédagogique en mathématique</p>
---	--	-------------------------------------	--

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** de l'année scolaire 2015-2016 : Voir le rapport annuel 2015-2016

<p><b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Rapport annuel 2015-2016 aux pages 8-9-10</p>	<p><b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b> Rapport annuel 2015-2016 aux pages 8 et 10</p>	<p><b>JUGEMENTS :</b></p>	<p><b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b> Rapport annuel 2015-2016 aux pages 8 et 10</p>
---	--	---------------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École de la Mosaique
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à développer chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite et à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage et d'adaptation	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> D'ici juin 2017, maintenir les trois activités pertinentes de transition primaire-secondaire
---

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités vécues pendant la 2 <sup>e</sup> année du 3 <sup>e</sup> cycle	<b>CIBLE FINALE :</b> 3 activités les plus pertinentes	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Compte rendu des activités vécues par les enseignantes et les élèves de 6 <sup>e</sup> année	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	---	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Participation d'une enseignante de 6 <sup>e</sup> année sur le comité transition du secteur Saint-Basile/Saint-Bruno	Deux directrices du secteur (une du secondaire, l'autre du primaire) et l'enseignante représentant notre école (Mélanie Fradette)	Périodiquement pendant l'année scolaire 2016-2017	Comité transition primaire/secondaire
2. Participation des 3 classes de 6 <sup>e</sup> année aux activités proposées par le comité transition primaire/secondaire	Direction/enseignantes de 6 <sup>e</sup> année	Périodiquement tout au long de l'année et surtout à la 3 <sup>e</sup> étape	Comité transition primaire/secondaire

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** de l'année scolaire 2015-2016

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> Nos élèves de 6 <sup>e</sup> année ont participé à 3 activités en 2015-2016 au lieu de 5 : <ul style="list-style-type: none"> <li>projet de lecture</li> <li>activité d'intégration des routines vécues au secondaire (cadenas, agenda, casiers...)</li> <li>visite de l'école secondaire du territoire</li> </ul>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b> Selon les enseignantes de 6 <sup>e</sup> année, les 3 activités citées dans la case précédente étaient les plus pertinentes.  Les élèves affirment que ces activités les rassurent et diminuent leur appréhension.	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b> Maintenir les 3 activités pertinentes seulement
---	--	--------------------	--

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École de la Mosaïque
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à développer chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année scolaire 2016-2017, augmenter de 1% les résultats des élèves de 2 <sup>e</sup> année (fin du 1 <sup>er</sup> cycle) aux épreuves de la commission scolaire en lecture et ceux des élèves de 4 <sup>e</sup> année (fin du 2 <sup>e</sup> cycle) et des élèves de 6 <sup>e</sup> année (fin du 3 <sup>e</sup> cycle) aux épreuves ministérielles en lecture pour le critère "JUGEMENT CRITIQUE"
---

<b>INDICATEUR :</b> Résultats aux épreuves de la commission scolaire et ceux aux épreuves ministérielles de juin 2017	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2017, <u>1<sup>er</sup> cycle :</u> 67,92 % → 68,92 % <u>2<sup>e</sup> cycle :</u> 61,23% → 62, 23% <u>3<sup>e</sup> cycle :</u> 65,48% → 66,48%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI ou logiciel Lumix	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	---	---	--

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Accompagnement mensuel de nos enseignantes du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>e</sup> cycles en lien avec l'enseignement explicite de la lecture et des différents critères d'évaluation	SRÉ/Direction	De décembre à mai pour le 1 <sup>er</sup> cycle De février à mai pour le 2 <sup>e</sup> cycle	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français
2. Accompagnement ponctuel de nos enseignant(e)s en classe (modelage par notre conseiller pédagogique) en lien avec certains critères d'évaluation tels que "INTERPRÉTATION" et "RÉACTION"	SRÉ/Direction/ Enseignant(e)s	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français

3.	Enseignement plus fréquent du critère "PORTER UN JUGEMENT CRITIQUE"	Direction/Enseignant(e)s	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français
4.	Enseignement explicite des stratégies de lecture à chaque année du primaire	Direction/Enseignant(e)s/ Orthopédagogues	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français
5.	Lecture orale par les enseignantes avec une appréciation par les élèves de ce qui a été lu et ce, du préscolaire à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle	Direction/Enseignant(e)s	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français
6.	Trousse de lecture envoyée à la maison avec une ou des questions d'appréciation	Direction/Enseignant(e)s du préscolaire	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français
6.	Utilisation du matériel <i>Criticus</i> - 1 <sup>er</sup> cycle et consultation du matériel <i>Criticus</i> - 2 <sup>e</sup> cycle	Enseignantes de 2 <sup>e</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle et celles du 2 <sup>e</sup> cycle	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** de l'année scolaire 2015-2016 : Voir le rapport annuel 2015-2016

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
Rapport annuel 2015-2016 aux pages 11-13-15	Rapport annuel 2015-2016 aux pages 12-14-16		Rapport annuel 2015-2016 aux pages 12-14-16

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École de la Mosaique
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à développer chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

<b>OBJECTIFS MESURABLES :</b> 1. Pour l'année scolaire 2016-2017, augmenter de 1% les résultats des élèves de 4 <sup>e</sup> année (fin du 2 <sup>e</sup> cycle) aux épreuves ministérielles en écriture pour le critère "ADAPTATION" 2. Pour l'année scolaire 2016-2017, augmenter de 1% les résultats des élèves de 6 <sup>e</sup> année (fin du 3 <sup>e</sup> cycle) aux épreuves ministérielles en écriture pour le critère "SYNTAXE ET PONCTUATION"
---

<b>INDICATEUR :</b> Résultats aux épreuves ministérielles de juin 2017	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2017, <u>2<sup>e</sup> cycle :</u> 68,86% → 69,86% <u>3<sup>e</sup> cycle :</u> 74,2% → 75,2%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI ou logiciel Lumix	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Augmentation du nombre de périodes d'écriture en salle de classe en alternant l'écriture libre et l'écriture avec une intention précise, un destinataire...	Direction/Enseignant(e)s	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français
2. Modelage de la rédaction d'un texte par l'enseignant(e) devant son groupe	Direction/Enseignant(e)s	Occasionnellement, pendant l'année scolaire 2016-2107	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français

3.	Enseignement de l'écriture cursive dès la 1 <sup>re</sup> année du primaire en vue de l'utilisation d'un seul mode d'écriture dès le 1 <sup>er</sup> cycle	Enseignantes de 1 <sup>re</sup> année/Orthopédagogue	Année scolaire 2016-2017	<u>Expertise Graziella Pettinati Inc.</u> Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français
4.	Enseignement des mouvements de base de l'écriture cursive au préscolaire	Enseignantes du préscolaire/Orthopédagogue	Année scolaire 2016-2017	<u>Expertise Graziella Pettinati Inc.</u> Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français
5.	Accompagnement des enseignant(e)s pour l'enseignement explicite de la syntaxe et de la ponctuation au 3 <sup>e</sup> cycle	SRÉ/Direction	Année scolaire 2016-2017	Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** de l'année scolaire 2015-2016 : Voir le rapport annuel 2015-2016

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
Rapport annuel 2015-2016 page 17	Rapport annuel 2015-2016 page 18		Rapport annuel 2015-2016 page 18

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École de la Mosaïque
--	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage en utilisant des moyens probants provenant de la recherche et en offrant une diversité d'outils répondant aux besoins de chacun des élèves.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015 (reconduit pour 2016-2017).
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2016-2017, augmenter de 2% le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention élaboré en lien avec des difficultés d'apprentissage qui obtiendront des résultats disciplinaires améliorés en français (lecture ou écriture) ou en mathématique (résoudre ou raisonner)
---

<b>INDICATEUR :</b> Les résultats disciplinaires des élèves ayant un PI élaboré en lien avec des difficultés d'apprentissage en français (lecture ou écriture) ou en mathématique (résoudre ou raisonner) de l'année scolaire 2016-2017 par rapport à ceux obtenus en 2014-2015	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2017, 58% (en 2014-2015) → 60%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI ou le logiciel Lumix  Relevé du nombre d'élèves en difficulté d'apprentissage ayant un PI élaboré  Résultats disciplinaires de ces élèves en difficulté d'apprentissage ayant un PI élaboré  En octobre → présentation du portrait de classe par chaque enseignant(e)  De novembre à ... → Élaboration de PI  De mars à mai → Révision ou évaluation du PI  En juin → Relevé de la proportion d'élèves ayant connu une augmentation d'un ou des résultats dans l'une ou l'autre des disciplines en lien avec ses difficultés	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Planification de l'enseignement et des évaluations conformément aux attentes des cadres d'évaluation et de la progression des apprentissages en français et en mathématique	Direction/Enseignants/ Orthopédagogues avec le soutien du SRÉ	En début d'année 2016-2107, revoir les référentiels ministériels afin de mieux connaître l'utilité de chacun et tout au long de l'année, rencontres par cycle et par groupe d'âge	Danielle Reiber, conseillère pédagogique du secteur
2. Démarches de différenciation pédagogique mises à l'essai dans différentes classes ⇒ réponse à l'intervention (RAI) ⇒ gestion de classe du type <i>Les 5 au quotidien</i> ⇒ décloisonnement ⇒ devoirs à l'école	Direction/ Orthopédagogues avec le soutien du SRÉ	Tout au long de l'année 2016-2017	Danielle Reiber, conseillère pédagogique du secteur Christian Bourbeau, conseiller pédagogique en français et en mathématique
3. Service en orthopédagogie en lien avec le référentiel de la Commission Scolaire des Patriotes centré sur les besoins de l'élève selon le modèle RAI	Élève/Parents/Enseignants/ Orthopédagogues/ Professionnels/ Direction	Tout au long de l'année 2016-2017	Danielle Reiber et Sylvie Guertin, conseillères pédagogiques en adaptation scolaire
4. Implication des parents : ➤ par leur présence à la 1 <sup>re</sup> rencontre de l'enseignant(e) en septembre ➤ par leur présence aux rencontres pour l'élaboration et la révision du PI de leur enfant Implication de tous les intervenants responsables des moyens inscrits sur le PI ⇒ réalisation des moyens inscrits dans le PI	Direction / le comité EHDAA <u>avec le soutien du SRÉ</u>	A chaque année scolaire	Direction de l'école
5. Utilisation efficiente maximale des budgets <i>mesures d'appui décentralisées</i> et de l' <i>annexe B</i> : ajout de service en orthopédagogie pour de la rééducation en français et en mathématique ainsi que l'ajout de temps pour le personnel EHDAA (technicien(ne) en éducation spécialisée ou préposé(e) aux élèves handicapés)	Direction/Enseignants/ Orthopédagogues avec le soutien du SRÉ	Septembre 2016 à juin 2017	Direction /Comité EHDAA/ Danielle Reiber, conseillère pédagogique du secteur

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** de l'année scolaire 2014-2015 : Voir rapport annuel 2014-2015

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
58% des élèves en 2014-2015, en dessous du résultat attendu qui était de maintenir 80% des élèves	Voir rapport annuel 2014-2015 page 28		Voir rapport annuel 2014-2015 page 28

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École de la Mosaïque
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à favoriser la coopération, l'entraide et le travail d'équipe.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».  Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).
--	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année scolaire 2016-2017, diminuer le nombre de signalements de cas d'intimidation et de violence (d'au moins 2)
--

<b>INDICATEUR :</b> En 2015-2016, le nombre de signalements de cas d'intimidation et de violence → 10	<b>CIBLE FINALE :</b> 10 → entre 8 et 4 signalements	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Relevé statistique à la fin de l'année 2016-2107 du nombre de signalements	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	---	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite de de la résolution de conflits ( <i>Vers le pacifique adapté</i> )	Ensemble du personnel de l'école	Au besoin, tout au long de l'année 2016-2017	Psychoéducatrice de l'école Éducatrices spécialisées
2. Application cohérente du code de vie par l'ensemble du personnel de l'école et valorisation des comportements adéquats par des billets de félicitations	Comité du code de vie Ensemble du personnel de l'école	Tout au long de l'année 2016-2017	Psychoéducatrice de l'école Éducatrices spécialisées
3. Utilisation d'une banque de gestes réparateurs	Comité du code de vie Ensemble du personnel de l'école	Tout au long de l'année 2016-2017	Psychoéducatrice de l'école Éducatrices spécialisées

<p>4. Poursuite de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ zones de surveillance</li> <li>⇒ surveillance périphérique</li> <li>⇒ identification des surveillants par des brassards</li> <li>⇒ animations pendant les récréations par des élèves du 3<sup>e</sup> cycle</li> <li>⇒ utilisation du parc de la ville</li> </ul>	Ensemble du personnel de l'école	Tout au long de l'année 2016-2017	Psychoéducatrice de l'école Éducatrices spécialisées
5. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation	Comité incluant enseignants, technicienne du service de garde, psychoéducatrice, TES et direction	Tout au long de l'année 2016-2017	Psychoéducatrice de l'école Éducatrices spécialisées Travailleuse sociale Policier communautaire
6. Utilisation efficiente maximale des budgets du <i>service de garde</i> et de l' <i>annexe B</i> : embauche de technicien(ne) en éducation spécialisée pour assurer une présence sur la cour d'école aux récréations, à l'heure du dîner et au service de garde en fin de journée	Direction avec le comité EHDA Technicienne au service de garde Éducateur spécialisé	Tout au long de l'année 2016-2017	Psychoéducatrice de l'école Éducatrices spécialisées
7. Service Ribambelle	Enseignantes du préscolaire / Enseignantes de 1 <sup>re</sup> année / psychoéducatrice / TES	1 <sup>re</sup> année d'implantation en 1 <sup>re</sup> année	Psychoéducatrice provenant du service Ribambelle de la commission scolaire

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** de l'année scolaire 2015-2016

<p><b>RÉSULTATS OBTENUS :</b></p> <p>Nous avons reçu 10 signalements différents pendant l'année scolaire 2015-2016 dont un de cyberintimidation. Pour 7 événements, le protocole d'intervention s'est limité à l'étape de la 1<sup>re</sup> infraction. Pour un 8<sup>e</sup>, des conséquences à l'étape de la 2<sup>e</sup> infraction ont dû être requises. Deux signalements n'ont pas été retenus comme des situations d'intimidation ou de violence après analyse de l'événement. Parmi les agresseurs, nous retrouvons 9 garçons et 3 filles. Concernant le nombre de plaintes, aucune n'a été adressée à la directrice de l'école ou à la commission scolaire.</p>	<p><b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b></p> <p>Notre cible finale n'a pas été atteinte.</p>	<p><b>JUGEMENTS :</b></p> <p>Notre nombre d'élèves a beaucoup augmenté mais le nombre d'heures données à des technicien(ne)s en éducation spécialisée est demeuré le même.</p> <p>De plus, l'utilisation du SPI pour consigner les signalements a probablement permis un meilleur relevé statistique en fin d'année.</p>	<p><b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b></p> <p>Poursuivre tous les moyens mis en place</p> <p>Surtout, augmentation si possible du nombre d'heures données à des technicien(ne)s en éducation spécialisée (&gt;35 h/semaine)</p>
--	---	--	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> École de la Mosaique
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à conscientiser l'élève sur les saines habitudes de vie sur le plan de la santé et du bien-être physique et psychologique.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> En 2016-2017, vivre des activités en lien avec une saine alimentation
--

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités organisées en lien avec une saine alimentation	<b>CIBLE FINALE :</b> Au moins deux activités	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Compte rendu du personnel enseignant et des éducatrices au service de garde	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Création d'ateliers et d'activités en lien avec une saine alimentation au service de garde	Les éducatrices au service de garde	Année scolaire 2016-2107	Politique alimentaire de la Commission scolaire des Patriotes
2. Sensibilisation des élèves à une saine alimentation : • Collation santé telle que décrite à l'intérieur du <i>Carnet de règles de vie</i>	Enseignants/spécialiste en éducation physique et à la santé	Périodiquement tout au long de l'année 2016-2017	Infirmière Politique alimentaire de la Commission scolaire des Patriotes
3. Application de la politique relative à une saine alimentation par le traiteur de l'école dans l'élaboration de ses repas	Technicienne du service de garde/Direction/La compagnie <i>Le lunch</i>	5 jours/semaine pendant l'année scolaire <u>2016-2017</u>	Politique alimentaire de la Commission scolaire des Patriotes
4. Application de la politique relative à une saine alimentation en permettant des exceptions : • à l'Halloween • à la Saint-Valentin • à la fin de l'année • à Noël • à Pâques	Le personnel de l'école offrant un service direct à l'élève	Année scolaire <u>2016-2017</u>	Politique alimentaire de la Commission scolaire des Patriotes Approbation des membres du Conseil d'établissement

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** de l'année scolaire 2015-2106

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
Des activités en lien avec une saine alimentation ont été vécues pendant l'année	Nous observons que certains parents apprécient peu que nous interdisions certains aliments en collation.		À poursuivre

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
---	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à conscientiser l'élève sur les saines habitudes de vie sur le plan de la santé et du bien-être physique et psychologique.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires.  Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années au primaire et en 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b>	

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLE FINALE :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Épreuve de course continue d'intensité moyenne à élevée en 2 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---------------------	-----------------------	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Proposition d'une variété d'activités physiques pendant les récréations avec la présence d'élèves animateurs	TES et Enseignants	Chaque jour	Psychoéducatrice de l'école
2. Épreuve de course continue pour les élèves en fin de cycle.	Enseignants spécialistes en éducation physique et à la santé	1 fois/année	Conseillère pédagogique en éducation physique et à la santé
3. Activités sportives intégrées à la planification hebdomadaire du service de garde.	Service de garde	Tout au long de l'année	Ville, organisme communautaire
4. Volet sportif intégré aux activités des journées pédagogiques du service de garde.	Service de garde	Tout au long de l'année	Base de plein air, ville, organisme communautaire

5.	Activités d'entraînement à la course dans le cadre du cours d'éducation physique et à la santé	Enseignants spécialistes en éducation physique et à la santé	Périodiquement tout au long de l'année 2016-2017	Conseillère pédagogique en éducation physique et à la santé
6.	Activités parascolaires (sports collectifs et sports individuels)	Enseignants spécialistes en éducation physique et à la santé	A l'heure du dîner, tout au long de l'année 2016-2017	Conseillère pédagogique en éducation physique et à la santé Cross-country régional
6.	Embellissement de la cour d'école pour susciter l'intérêt des élèves à bouger	Direction/Enseignantes / Parents	Pendant l'année scolaire 2015-2016, 2016-2017 et probablement 2017-2018	Service des ressources matérielles

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** de l'année scolaire 2012-2013 à 2015-2016

RÉSULTATS OBTENUS :					ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
Taux de réussite à l'épreuve de course continue							
année	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016			
<b>Fin 1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>93,8%</b>	<b>94,3%</b>	<b>96%</b>	<b>95,3%</b>			
filles	94,3%	88,9%	97,6%	90%			
garçons	93,3%	100%	93,9%	100%			
<b>Fin 2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>88%</b>	<b>95,8%</b>	<b>100%</b>	<b>81,6%</b>			
filles	87,9%	96,6%	100%	77,5%			
garçons	88,9%	95, %	100%	86,1%			
<b>Fin 3<sup>e</sup> cycle</b>	<b>70,2</b>	<b>82,4%</b>	<b>96,9%</b>	<b>91,5%</b>			
filles	57,7%	70,7%	94,4%	85,3%			
garçons	80,6%	97%	100%	95,8%			

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier

**Nom de l'établissement :** École de la Mosaique

<p><b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage.</p>	<p><b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :</p>	<p><b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population</p>
--	--	---

<p><b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle</p>	<p><b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1<sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.</p>
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
D'ici juin 2017, vivre , au 3<sup>e</sup> cycle, au moins une activité de sensibilisation concernant la formation professionnelle

<p><b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités vécues</p>	<p><b>CIBLE FINALE :</b> Vivre au moins une activité</p>	<p><b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Compte rendu des enseignants du 3<sup>e</sup> cycle</p>	<p><b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/></p>
--	--	---	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Visite du Centre de formation professionnelle de Ste-Julie	Une visite à l'intérieur des 2 années du cycle	Une visite à l'intérieur des 2 années du cycle	Les intervenants au Centre professionnel de Ste-Julie
2. Sensibilisation auprès des parents sur les différents parcours offerts au secondaire à la Commission scolaire des Patriotes et explication des différentes passerelles	Direction	Lors des rencontres de plan d'intervention	SRÉ Conseiller d'orientation au secondaire
3. Projet en communication orale sur les métiers en 6 <sup>e</sup> année	Enseignantes de 6 <sup>e</sup> année	Au courant de l'année	
4. Visite organisée à Radio-Canada en 6 <sup>e</sup> année	Enseignantes de 6 <sup>e</sup> année	Une visite/année	Société Radio-Canada

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
	<p>Centre de formation professionnelle de Ste-Julie est difficilement accessible → cela fait déjà 3 ans qu'une enseignante de 5<sup>e</sup> année essaie d'obtenir un laissez-passer pour y amener les classes de 5<sup>e</sup> année</p>		

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2017.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du \_\_\_\_\_. Le numéro de la résolution est \_\_\_\_\_.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_